

Réf. communale : **03/26**
No CAMAC : --

AVIS ENQUETE PUBLIQUE COMPLEMENTAIRE

Conformément aux dispositions de la Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) du 1^{er} septembre 2018, de la Loi forestière du 8 mai 2012, de la loi sur les routes du 10 décembre 1991 et à l'art. 20 de la loi sur le Registre foncier du 9 octobre 2012, la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne soumet à l'enquête publique du 7 mars au 5 avril 2026 :

Modifications sur la retranscription des lisières forestières (statiques ou évolutives) et ajout d'une surface de reboisement

Le dossier peut être consulté au Bureau technique, de 07h30 à 12h00 du lundi au vendredi ainsi que le mercredi de 13h30 à 17h00 où il est déposé du 7 mars au 5 avril 2026.

Les observations ou oppositions éventuelles doivent être notifiées par écrit, sur la feuille d'enquête ou postées à la Municipalité durant le délai d'enquête, le cachet postal faisant foi.

La Municipalité

Le dossier est consultable à partir du 1^{er} jour ouvrable après le début de l'enquête, pendant les horaires d'ouverture des bureaux de l'administration communale ou sur rendez-vous pris au 021 721 17 21.